



NOYELLES GODAULT – SEPT 2011/SEPT 2012

Reprise Lundi 12 Septembre 2011 - 9h30
Sur présentation de la carte d'adhérent(e) 2011/2012

COMMENT S'INSCRIRE (Age minimum 16 ans) 2 possibilités :

1. Par courrier ou dépôt dans la boîte aux lettres située sur le mur à droite de l'entrée au complexe:
Energym Complexe Jean Bouin rue Maurice Thorez 62950 Noyelles Godault
2. Lors d'une permanence au Complexe Jean Bouin les mercredis 7 septembre ou 14 septembre de 15h -19h

Des feuilles d'inscription vierges et des plannings seront à votre disposition à l'entrée de la salle de gym du 1^{er} étage ou à imprimer à partir du site www.ville-noyelles-godault.fr rubrique Vivre à Noyelles, les associations, sportives, Fitness Energym

DOCUMENTS A FOURNIR (ATTENTION DOSSIER INCOMPLET = DOSSIER REFUSE)

1. La fiche d'inscription soigneusement remplie et **signée**, avec **une photo récente**. Si vous possédez une carte porte, indiquez son numéro.
2. Un certificat médical d'aptitude au sport (**obligatoire**) **avec votre nom écrit lisiblement en haut et à gauche**
3. Votre carte d'adhésion de la saison précédente ou pour les nouvelles inscriptions, une **deuxième photo avec vos nom et prénom au dos**
4. Une enveloppe timbrée à vos coordonnées pour le retour de la carte d'adhérent, du planning et du règlement intérieur, **sous 8 jours**
5. Le montant de la cotisation annuelle par **chèque de préférence à l'ordre de ENERGYM : Noyellois 42 € Extérieur 55 €**

ATTENTION :EN CAS DE PERTE DE LA CARTE D'ADHERENT, FOURNIR UNE PHOTO ET 10 € POUR UN DUPLICATA

CARTE MAGNETIQUE (qui permet l'entrée au complexe Jean Bouin doté d'un accès sécurisé) :

1. **Pour obtenir une carte magnétique**: demandez-la lors d'un cours moyennant un chèque de 7€50 à l'ordre de Energym (Elle ne sera pas envoyée par courrier)
2. **Pour se faire rembourser la carte magnétique** : déposez-la dans une enveloppe timbrée à vos noms et adresse, lors des inscriptions ou d'un cours. Le remboursement se fera **par chèque et par courrier uniquement**.

ENERGYM NOYELLES-GODAULT FICHE D'INSCRIPTION SEPT 2011/SEPT 2012

Réservé au bureau [_____ / _____]

Etiez vous inscrit (e) l'an dernier : OUI € NON € Numéro carte porte : €€€€€

Civilité M .€ Mme...€ Melle...€

Nom _____ Prénom _____

Adresse N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Tel fixe de préférence _____ Tel port _____

Date de naissance _ / _ / _____ Age ___ ans (plus de 16 ans obligatoirement)

Règlement __ € Espèce ou Chèque Nom de la banque _____ N° de chèque _____
(entourer le choix)

Mon employeur participe au frais d'inscription : je demande une attestation et je coche la case ci-contre €

Photo à
coller

« Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association »

EN AUCUN CAS IL NE SERA PROCEDE AU REMBOURSEMENT DE LA COTISATION

SIGNATURE OBLIGATOIRE CI-DESSUS

La responsabilité civile d'Energym est couverte par une assurance (MAIF). Il est recommandé aux adhérent(e)s de s'assurer personnellement. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli de vêtements ou matériel dans les vestiaires, et en cas de défaillance de santé ou de grossesse. Une tenue et un comportement corrects sont exigés pendant les cours. Des chaussures propres réservées aux cours dans la salle, ainsi qu'une grande serviette éponge pour les tapis de sol sont obligatoires. Chaque adhérent(e) est tenu(e) de prendre soin du matériel utilisé et de le ranger correctement aux emplacements prévus à la fin des cours. Votre carte devra être présentée à chaque entrée dans la salle. L'association est gérée par des bénévoles qui veillent à votre sécurité et vous écoutent:

« Amabilité et bonne humeur sont de mise à Energym ».